

**BOSTIK XTREM'PLUS BLANC**  
Remplace la version : 31-mars-2017

Date de révision 25-mai-2017  
Version 1.02

## Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur du produit

Nom du produit BOSTIK XTREM'PLUS BLANC  
Substance pure/mélange Mélange

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler.  
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Nom de la société

Bostik SA  
Immeuble "Le Jade"  
253 Avenue du President Wilson  
93211 La Plaine Saint Denis  
France  
Tel: +33 (0)1 55 99 90 00  
Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59  
Tel: +33 (0) 1 55 99 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

## Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Non classé

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Non classé

#### **Mention d'avertissement**

Pas de mention d'avertissement

EUH208 - Contient N-[3-(Triméthoxy-silyl)propyl]-1,2-ethanediamine & Dioctyltinbis(acétylacétate). Peut produire une réaction allergique

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

#### **Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)**

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

# Fiche de données de sécurité

BOSTIK XTREM'PLUS BLANC  
Remplace la version : 31-mars-2017

Date de révision 25-mai-2017  
Version 1.02

## 2.3. Autres dangers

### Dangers généraux

De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement.

### Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

## Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Sans objet

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistrement REACH
Silane, ethenyltrimethoxy-	220-449-8	2768-02-7	1- <3	Acute Tox. 4 (H332) Flam. Liq. 3 (H226) STOT RE 2 (H373)		01-2119513215-52-XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE.

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## Section 4 : PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

#### Conseils généraux

Retirer les chaussures et vêtements contaminés. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

#### Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de symptômes.

#### Contact cutané

Rincer immédiatement au savon et à grande eau. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

#### Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Maintenir les paupières ouvertes et consulter un médecin.

#### Ingestion

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

#### Protection individuelle du personnel de premiers secours

Personnel de premiers secours : Attention à votre propre protection.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Symptômes

Aucun(e) connu(e).

# Fiche de données de sécurité

BOSTIK XTREM'PLUS BLANC  
Remplace la version : 31-mars-2017

Date de révision 25-mai-2017  
Version 1.02

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Note au médecin** De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement.

## **Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### 5.1. Moyens d'extinction

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Poudre d'extinction. Jet d'eau ou brouillard d'eau. Mousse résistant à l'alcool.

#### **Moyens d'extinction déconseillés**

Jet d'eau à pleine puissance

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs toxiques/corrosifs. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

## **Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### **Mesures de protection individuelles**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### **Pour les secouristes**

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### **Méthodes de confinement**

Endiguer et récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible, comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir Section 13).

#### **Méthodes de nettoyage**

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Endiguer. Recouvrir tout déversement de liquide par du sable, de la terre ou une autre matière absorbante non combustible. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

### 6.4. Référence à d'autres sections

#### **Référence à d'autres sections**

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE  
Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

## **Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### **Conseils relatifs à la manipulation sans danger**

# Fiche de données de sécurité

**BOSTIK XTREM'PLUS BLANC**  
Remplace la version : 31-mars-2017

Date de révision 25-mai-2017  
Version 1.02

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Mesures de prévention des incendies. Aucune mesure spécifique n'est nécessaire.

## Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Conditions de conservation

Protéger de l'humidité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Température de stockage recommandée. 10 - 35 °C. Protéger contre le gel.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

### Utilisation(s) particulière(s)

Produit d'étanchéité. Respecter la fiche de données techniques.

### Autres informations

Recommandation(s). Respecter la fiche de données techniques.

## Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement.

Nom chimique	Union européenne	France
Carbonate de calcium 471-34-1	-	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>
Méthanol 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup> S*	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup> STEL: 1000 ppm STEL: 1300 mg/m <sup>3</sup> S*
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	-	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)** Aucune information disponible

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** Aucune information disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

#### Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de sécurité étanches.  
**Protection de la peau et du corps** Vêtements de protection adaptés.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Aucune information disponible.

## Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

# Fiche de données de sécurité

BOSTIK XTREM'PLUS BLANC  
Remplace la version : 31-mars-2017

Date de révision 25-mai-2017  
Version 1.02

État physique	Liquide
Aspect	Pâte
Couleur	Blanc
Odeur	Légère
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>
pH	Aucune information disponible
Point de fusion/point de congélation	Aucune information disponible
Point d'ébullition	Aucune information disponible
Point d'éclair	> 100 °C / > 212 °F
Taux d'évaporation	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Densité relative	1.4 - 1.5
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible
Coefficient de partage	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible
Température de décomposition	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible
Limites d'explosivité	Aucune information disponible
Supérieure	Aucune information disponible
Inférieure	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible
Viscosité cinématique	Aucune information disponible

Viscosité dynamique 3500 - 7000 Pa.s @ 23 °C

## 9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en solvant (%)	Aucune information disponible
Teneur en matière sèche (%)	Aucune information disponible
Densité	Aucune donnée disponible
Densité apparente	Aucune donnée disponible
Teneur en COV (%)	

## **Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

### 10.1. Réactivité

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).  
Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

#### **Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

# Fiche de données de sécurité

BOSTIK XTREM'PLUS BLANC  
Remplace la version : 31-mars-2017

Date de révision 25-mai-2017  
Version 1.02

## 10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

## 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

## **Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations sur le produit

Aucune information ni donnée spécifique au produit et relative à cet effet toxicologique (sur la santé) n'est disponible.

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Contact oculaire</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Contact cutané</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Sensibilisation</b>	Aucune donnée disponible.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Sans objet.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Sans objet.

**Sensibilisation** Sans objet.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Sans objet.

**Cancérogénicité** Sans objet.

**Toxicité pour la reproduction** Aucune information disponible.

**STOT - exposition unique** Aucune information disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucune information disponible.

**Effets sur certains organes cibles** Yeux, Poumons, Système respiratoire, Peau.

**Danger par aspiration** Aucune information disponible.

#### Mesures numériques de toxicité

##### Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

<b>ETAmél (voie orale)</b>	37,575.00 mg/kg
<b>ETAmél (voie cutanée)</b>	36,963.00 mg/kg
<b>ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)</b>	115.25 mg/l

# Fiche de données de sécurité

BOSTIK XTREM'PLUS BLANC  
Remplace la version : 31-mars-2017

Date de révision 25-mai-2017  
Version 1.02

ETAmél (inhalation-vapeurs) 588.00 mg/l

## Informations sur les composants

Données relatives à la toxicité Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Silane, ethenyltrimethoxy- 2768-02-7	LD 50 = 7120 -7236 mg/kg ( Rat ) OECD 401	= 3360 µL/kg ( Rabbit )	-
Bis(2,2,6,6-tetramethyl-4-piperidyl) sebacate 52829-07-9	LD50 (rat) > 2000 mg/kg OECD 423	LD50 (rat) > 3 170 mg/kg OECD 402	= 500 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
N-[3-(Trimethoxysilyl)propyl]-1,2-e thanediamine 1760-24-3	= 2413 mg/kg ( Rat ) = 7460 µL/kg ( Rat )	-	LC50 4H (Aerosol) 1.5 - 2.44 mg/L air
Diocetylbinbis(acetylacetonate) 54068-28-9	LD50 =2500 mg/kg (Rat)	LD50 >2000 mg/kg (Rat)	-

## Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

Écotoxicité Aucune information disponible

### Informations sur les composants

Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés	Facteur M
Silane, ethenyltrimethoxy- 2768-02-7	EC 50 (72h) > 957 mg/l (Desmodesmus subspicatus) EU Method C.3	L50 (96h) = 191 mg/l (Oncorhynchus mykiss)	EC50(48hr) 168.7mg/l (Daphnia magna)	

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Coefficient de partage Aucune information disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

### Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

## Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

# Fiche de données de sécurité

BOSTIK XTREM'PLUS BLANC  
Remplace la version : 31-mars-2017

Date de révision 25-mai-2017  
Version 1.02

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non utilisés	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
Emballages contaminés	Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et illégale.
Catalogue européen des déchets	08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

## Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### ADR

14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

### IMDG

14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Polluant marin	Np
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78	Aucune information disponible et au recueil IBC

### RID

14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

### OACI (aérien)

14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

### IATA

14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

## Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Union européenne

# Fiche de données de sécurité

**BOSTIK XTREM'PLUS BLANC**  
Remplace la version : 31-mars-2017

Date de révision 25-mai-2017  
Version 1.02

## Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

### **UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59**

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1\%$  (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

### **EU-REACH (1907/2006) - Annexe XVII Limitations relatives à l'utilisation**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

### **UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

## **Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

Sans objet

## **Polluants organiques persistants**

Sans objet

## Réglementations nationales

### **Maladies professionnelles (R-463-3, France)**

Sans objet

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucun(e)

## **Section 16 : AUTRES INFORMATIONS**

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H332 - Nocif par inhalation

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

#### **Légende**

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

#### **Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)  
STOT (RE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée  
STOT (SE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique  
EWC: Catalogue européen des déchets

#### **Principales références de la littérature et sources de données**

# Fiche de données de sécurité

**BOSTIK XTREM'PLUS BLANC**  
Remplace la version : 31-mars-2017

Date de révision 25-mai-2017  
Version 1.02

---

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

**Préparée par** Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

**Date de révision** 25-mai-2017

**Indication des modifications**

**Remarque sur la révision** Sections de la FDS mises à jour: 2, 3, 8.

**Conseil en matière de formation** Aucune information disponible

**Informations supplémentaires** Aucune information disponible

**La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006**

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**